

ABONNEMENT

Naumur: Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste: Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 20. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES

On a le droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce cas; En cas de droit de modifier la rédaction des annonces. Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 26 DÉCEMBRE

LA LOI MILITAIRE

La Droite fait des efforts surhumains pour empêcher les Républicains d'accomplir ce qu'il n'est pas exagéré d'appeler leur forfait, à propos de la loi militaire.

Elle se heurte à un parti pris absolu.

Le Radicalisme veut incorporer le Clergé dans l'armée; rien ne l'arrêtera dans cette résolution. Il livrerait la France à Bismarck pour satisfaire sa haine imbécile.

Par une manœuvre réglementaire, la Droite a prouvé au pays que les députés n'étaient même pas en nombre pour voter la loi en discussion.

En forçant les membres présents à déposer leur bulletin à la tribune, il a bien fallu constater officiellement qu'une infime minorité reste sur les bancs pour satisfaire au service du vote des camarades.

C'est donc devant des fauteuils vides que parlent les orateurs.

Il est bien difficile que, dans ces conditions-là, la Droite puisse convaincre la Chambre des périls auxquels cette loi funeste expose la France.

Le siège de la majorité est fait.

Elle ne veut rien entendre et, pour être plus sûre de ne pas se laisser ébranler, elle n'assiste pas en nombre aux séances.

Ce n'est pas une loi de discussion, en effet, que l'on présente; c'est une loi de violence, de haine, de vengeance.

Les Républicains ont cru, par le moyen de cette loi, frapper l'Eglise, rendre impossible le recrutement du Clergé, en finir avec la permanence du culte des Catholiques; ils n'ont donc pas à répondre aux objections tirées du salut de l'armée que leur oppose la Droite.

On ne cherche pas à améliorer notre situation militaire, on veut exécuter le Clergé.

La loi n'a un caractère militaire que sur

la couverture; en fait, c'est un instrument de torture qu'on a voulu créer.

C'est ainsi que les Républicains Modérés, Opportunistes, entendent solliciter les bonnes grâces des Conservateurs!

Dans leurs discours, il font appel au patriotisme des Monarchistes pour résister au flot montant du Radicalisme, de la Démagogie, du Césarisme, et ils sont les premiers à voter la loi la plus violemment radicale, démagogique, césarienne, qui ait été présentée.

Une loi analogue n'existe chez aucun peuple civilisé.

LES PRIVILÉGIÉS

Tous les amendements de la Droite ont été systématiquement repoussés. Ils outrageaient, parait-il, la sainte Egalité républicaine. On en a fait prompt et bonne justice.

Ce n'est pas que l'outrage à cette Egalité trois fois sacrée soit absolument interdit. Loin de là; mais les républicains veulent en garder le monopole. Seuls les pontifes ont le droit d'insulter l'idole. Et ils en usent largement.

En tête de leur projet de loi militaire, ils ont inscrit ce grand précepte:

« Art. 2. — L'obligation du service militaire est égale pour tous. »

Egale pour tous! vous avez bien lu. Mais lisez un peu et vous y trouverez toute une série de dispenses aussi variées qu'arbitraires.

On enrégimente les élèves des séminaires; et l'on épargne le séjour de la caserne aux élèves de l'Ecole normale, de l'Ecole polytechnique, de l'Ecole forestière et même de l'Ecole des haras!

On refuse d'utiliser les séminaristes dans les services hospitaliers; on supprime le volontariat d'un an; et l'on affecte au service des hôpitaux les étudiants en médecine, les élèves en pharmacie, lesquels devront être renvoyés dans leurs foyers après un an de service.

Pourquoi refuse-t-on aux élèves ecclésiastiques ce qu'on accorde aux élèves de certaines écoles laïques? Pourquoi, distinguant entre ces écoles elles-mêmes, accorde-t-on à l'Ecole normale ce qu'on refuse à l'Ecole centrale, aux étudiants en médecine ce qu'on refuse aux étudiants en Droit, aux élèves forestiers ou aux élèves des Haras ce qu'on refuse aux écoles supérieures, aux pharmaciens ce qu'on refuse à des candidats au doctorat ou à l'agrégation?

Si M. Labordère répond qu'il admet des équivalences de services, nous lui demanderons pourquoi il admet celles-ci et repousse celles-là. Nous lui demanderons aussi ce qu'il fait de cette Egalité farouche qui, suivant l'occurrence, a de telles facilités ou de telles rigueurs.

INFORMATIONS

LA FIN DE SESSION

Aujourd'hui plus de doutes, plus d'illusions: la session extraordinaire finira avec le coucher de soleil à la Saint-Sylvestre. Le Sénat a tenu deux séances lundi: il ne s'est pas résigné à siéger le jour de Noël; qu'il consacre deux séances à la discussion budgétaire aujourd'hui mercredi, c'est tout au plus s'il l'épuisera. Donc la loi des finances ne pourra revenir au Palais-Bourbon avant jeudi. Comme il est probable que deux ou trois modifications proposées par la commission des finances, aux décisions de la Chambre, seront ratifiées par le Sénat, une nouvelle discussion s'imposera. En outre, le gouvernement demandera au Sénat de voter le budget extraordinaire de la guerre avant la fin de l'année, afin qu'il puisse être promulgué au début de 1889. Enfin, le Sénat sera appelé à voter, avant le 31 décembre, la réforme de la législation des faillites adoptée déjà par la Chambre et dont le bénéfice pourrait être acquis par la compagnie de Panama si la nouvelle législation était mise en vigueur immédiatement.

De son côté, la Chambre veut en finir avec la loi militaire avant de s'ajourner. Cette loi contient 95 articles. Or, les débats de lundi ont porté sur les articles 23 et suivants.

AU PALAIS-BOURBON

Au début de la séance de lundi, le ministre de la justice et des cultes est venu avouer son impossibilité d'assurer le paiement des traitements des curés. Les réductions opérées sur le budget des cultes ont eu pour résultat de contraindre le ministère à réclamer chaque année des crédits supplémentaires: 80,000 fr. en 1885, 50,600 fr. en 1886, 40,000 fr. en 1887.

Cette année, M. Ferrouillat a dû demander 32,000 fr. C'est ainsi que nos députés confectionnent la loi des finances!

LA LOI MILITAIRE

La brutalité du parti pris radical qui inspire à la majorité le rejet de tout amendement n'a pas encore abattu le courage des députés de la Droite. Samedi, M. Lefèvre-Pontalis a plaidé chaleureusement, mais vainement, en faveur de l'influence française en Orient, influence que toute l'Europe nous envie. Les sectaires de la gauche ont sacrifié les causes de cette influence à leur haine anti-religieuse. Quelle instructive discussion pour le pays, que celle de cette néfaste loi militaire!

A la fin du dîner à l'hôtel Continental, samedi soir, M. Ferry, prenant la parole, examine, en vue des élections générales, l'attitude que les républicains ont à prendre, l'alliance qu'ils doivent contracter, le programme qu'ils doivent suivre.

Il expose la confusion au milieu de laquelle s'opèrent les élections, il estime que le remède est entre les mains des républicains, il consiste pour eux à paraître ce qu'ils sont; être eux-mêmes et le dire; il regrette les divisions qui parlagent le parti

3 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

L'ÉVADÉ

Par Raoul de Navery

A côté de l'ambassadrice se tenait Christil de Kerkove, sa compagne d'enfance. Petite, frêle et mignonne, avec de grands yeux bleus couverts d'une nacre humide, elle gardait une impressionnabilité nerveuse extrême, une grâce touchante un peu triste, communicative, charmante. Mariée à un homme beaucoup plus âgé qu'elle, exerçant les difficiles fonctions de gouverneur de la forteresse de Lovestein, elle souffrait de toutes les souffrances groupées autour d'elle. Kerkove, sans être méchant, devait à l'obligation permanente de surveiller et de panier, une brusquerie de manières, une rudesse de langage qui froissaient souvent Christil. Elle tremblait devant ce mari qui l'aimait à sa manière, le jugeant un peu inférieure et la traitant en petite fille, mais qui se serait adressé d'amers reproches s'il s'était cru coupable envers elle de négligence ou de dureté.

L'âme de Christil étouffait souvent dans la lourde forteresse où elle était condamnée à vivre. De temps en temps, elle obtenait de venir passer quel-

ques jours chez sa mère, à La Haye, et tandis qu'elle s'efforçait d'y oublier les murailles noires de la prison, elle venait chez Marie réjouir son âme au spectacle d'une famille heureuse. Elle épanchait son cœur dans celui de la femme de Grotius, lui parlait de ses jeunes rêves dont on avait coupé les ailes, de ses regrets inavoués, de l'abattement de son esprit.

Christil, lui disait alors Marie, vous vous repliez trop sur vous-même. Notre rôle est de nous oublier. Kerkove vous traite en mineure, en enfant, dites-vous; prouvez-lui que vous êtes digne d'une place plus haute dans son estime. Les murailles de Lovestein pèsent sur vous? Ne sont-elles pas mille fois plus lourdes pour les malheureux qu'elles renferment? Quelques-uns sont coupables, soit! Mais combien d'innocents y jette le prince d'Orange? Oh! Christil, rappelez-vous cette parole de l'Évangile: « Un ange parot dans la prison. » Cet ange, ce devrait être vous! Quel rôle à remplir! Quelle mission sainte! Sans tromper les rigueurs des règlements, que d'adoucissements à apporter au sort des prisonniers! Combien de mères, de sœurs à consoler!... Et vous seriez heureuse, car c'est une joie d'aimer, de se dévouer.

Christil avait écouté avec une sorte d'incrédulité; mais la puissance de vérité dont s'imprégnèrent les paroles de Marie ébranla son âme. Elle

finir par se jeter dans les bras de son amie.

— Vous êtes bonne, vous êtes sage, vous êtes grande! dit-elle.

— Non, répondit Marie, mais j'ai charge d'âmes: trois fils de caractère divers, une fille adorable, un mari qui est toute ma gloire. Chacun de ces amours donne sa joie, mais donne aussi son angoisse. Le cœur grandit et se fortifie au sein de ces tendresses-là.

— J'essaierai de vous obéir, oui, j'essaierai!

— Vous me remercirez plus tard, Christil.

Christil la remerciait déjà.

A côté se tenait Rosa Ledenberg. Ses cheveux noirs étaient ceux d'une Espagnole; une ardeur contenue brillait dans son regard. Bien qu'issue d'un père ayant reçu la grandesse, elle chérissait passionnément la Hollande, et prenait parti pour le stathouder contre les archiducs. Ledenberg l'aimait et la consultait souvent.

Entre les femmes, la conversation était loin de viser aussi haut que l'entretien du groupe dont Grotius formait le centre. Cependant, au travers des phrases joyeuses, des anecdotes piquantes, des nouvelles artistiques, la note grave trouva sa place et tenait parfois assombrir ces jolis fronts. Un écho des craintes exprimées par les maris et par les pères retentissait en elles. L'appréhension du lendemain leur oppressait le cœur; les fronts couronnés de perles se penchaient, plus pâles,

Dans un de ces moments, Cornélie, prenant sa contre-basse, se mit à jouer un morceau improvisé avec un sentiment si profond qu'il amena des larmes dans presque tous les yeux.

Quand l'air fut achevé, Cornélie aperçut en face d'elle le vicomte de Mombas.

— Merci, lui dit-il doucement.

Barneveld entra.

C'était un grand vieillard, portant haut la majesté de ses soixante-dix ans. Son front de penseur s'éclairait du feu de ses yeux brillants d'enthousiasme. Vêtu avec une élégance sévère, tout semblait en harmonie dans cet homme qui devait donner son nom à l'ère d'affranchissement de la Hollande.

Grotius prit avec respect la main que Barneveldt lui tendait. L'opposition entre les deux amis était complète au physique. Grotius, de taille moyenne, le teint clair, le visage riant, ne paraissant jamais plier sous le poids des soucis politiques ou des fatigues de l'éradition. Barneveldt gardait sur son visage, dans sa démarche, l'empreinte de ses pensées, de ses rêves et de ses déceptions. La crainte, il ne le connaissait pas. Le danger, le trouverait prêt; d'avance il souriait au martyre.

Un ordre du ministre de l'intérieur vient de prescrire aux préfets de révoquer immédiatement les maires, adjoints ou autres fonctionnaires de l'ordre administratif qui ont fait partie des délégations qui se sont rendues à Stuen-House, le mois dernier, pour présenter une Adresse au Comte de Paris.

Le ministre blâme les préfets qui ne l'ont pas instruit de cette infraction commise par des agents (?) du gouvernement; car il n'admet pas qu'ils n'aient pas eu connaissance de ce fait et qu'ils ne l'aient appris que par une voie détournée. La Patrie dit que les préfets de la Sarthe, du Calvados, de la Seine-Inférieure, de l'Eure et du Maine-et-Loire sont au nombre de ceux qui viennent d'être blâmés.

C'est du plus odieux, du plus méfaisant, du plus révoltant jacobinisme. Nous protestons et nous engageons tous les électeurs libres à protester, au nom de la liberté municipale violée, outragée, annihilée. Un maire, un adjoint ne sont pas fonctionnaires dépendant hiérarchiquement du ministre de l'intérieur; ils ont, comme tout autre citoyen, le droit d'aller et de venir où bon leur semble. Il est temps de barrer le chemin au despotisme jacobin.

(Union de l'Ouest.)

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

A l'occasion des fêtes du 1^{er} de l'an 1889, les billets aller et retour réduits de 25 0/0 qui seront délivrés à toutes les gares du réseau d'Orléans, aux conditions du tarif spécial A, n^o 9, les 29, 30, 31 décembre 1888, 1^{er}, 2 et 3 janvier 1889, seront exceptionnellement valables pour le retour jusqu'aux derniers trains de la journée du vendredi 4 janvier.

Les billets de ou pour Paris conserveront leur durée lorsqu'elle expirera après le 4 janvier.

LES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER

Les Compagnies de chemins de fer viennent de mettre à l'étude une série de propositions tendant à l'établissement d'un tarif transitoire à bas prix pour le transport des colis étrangers à destination de l'Exposition universelle de 1889.

PONTS ET CHAUSSÉES

Le ministre des Travaux publics vient de décider, pour les conducteurs des ponts et chaussées, que la proportion de l'ancienneté et du choix serait fixée ainsi qu'il suit :

Pour l'avancement à la troisième classe : 4/5 à l'ancienneté, 1/5 au choix;

Pour l'avancement à la 2^e classe : 3/5 à l'ancienneté, 2/5 au choix;

Pour l'avancement à la 1^{re} classe : 2/5 à l'ancienneté, 3/5 au choix;

Pour l'avancement au grade principal : 4/5 à l'ancienneté, 1/5 au choix.

Le tableau général d'avancement au choix est dressé, sur la proposition d'inspecteurs généraux, par la commission déjà chargée de dresser les tableaux d'avancement des ingénieurs des ponts et chaussées en comité secret.

LES CHIENS EN WAGON

Les chiens sont-ils des bestiaux ?

Non ! Qui l'aurait cru ?

C'est cependant ce que nous apprend un récent arrêt de la cour d'appel de Paris.

Un voyageur, M. Daumont, a été poursuivi pour infraction à la police des chemins de fer, parce qu'il avait fait monter son chien avec lui dans un compartiment de seconde classe. M. Daumont, après avoir constaté l'état de malpropreté de la niche réservée aux chiens dans les trains, avait refusé d'obéir aux règlements de la Compagnie. De là, procès. Le voyageur ne fut condamné qu'à 16 francs d'amende, parce qu'on établit que le wagon où était placé la niche n'avait pas été désinfecté comme il aurait dû l'être. M. Daumont interjeta appel, et la cour vient de prendre l'arrêt suivant :

La cour, considérant que, si aux termes de l'article 16 de la loi du 24 juillet 1881, les entrepreneurs de transports sont tenus, avant de les remettre en circulation, de désinfecter les véhicules ayant servi aux transports des bestiaux, cette obligation ne saurait être étendue à des cas qui n'ont pas été expressément prévus par le législateur, que les chiens, en effet, ne peuvent être considérés comme rentrant dans la catégorie des animaux domestiques qualifiés bestiaux;

Considérant, en outre, qu'il résulte des constatations faites par la commission de surveillance administrative que le box, mis à la disposition de l'appelant pour y placer son chien, n'était pas impropre à l'usage auquel il était destiné;

Faisant une application plus modérée de la peine, condamne le prévenu à un franc d'amende.

Les chiens ne sont donc pas des bestiaux.

Ce qu'il fallait démontrer.

CHATELLERAULT. — L'incendie qui a éclaté récemment à Châtellerault vient de nécessiter l'expulsion de sept femmes de nationalité étrangère, chanteuses de café-concert et qui avaient des rapports constants avec des ouvriers de la manufacture.

M. Daniel Wilson revendiqué judiciairement, comme lui venant de la succession de son père et comme étant dès lors sa propriété personnelle, la moitié des tableaux du château de Chenonceaux qu'un récent jugement du tribunal civil de Tours a, comme on sait, désignés comme immeubles par destination et compris dans l'adjudication du château fixée au 5 janvier prochain.

A Vouvray-sur-Huisne, canton de Tuffé (Sarthe), se trouve la preuve que les institutrices laïques ont quelquefois une supériorité sur les institutrices congréganistes.

Cette petite commune de cent cinquante-huit habitants possède deux écoles : une congréganiste, l'autre laïque. Tous les enfants de la commune, vingt-huit environ, fréquentent l'école des Sœurs, qui ne coûte

rien aux contribuables. L'école laïque, qui coûte fort cher, serait donc absolument vide, si l'institutrice n'était mère de trois enfants. Elle garde ses trois enfants chez elle, dans la maison construite aux frais des habitants, qui se trouve ainsi servir à quelque chose.

Renversez les rôles. Est-ce que l'institutrice congréganiste pourrait en faire autant ? Non. Vous voyez bien que les institutrices laïques ont quelquefois une supériorité.

FAITS DIVERS

Judi, dans l'après-midi, M. le commissaire central de Dijon a fait jeter au canel soixante pièces de vins falsifiés et contenant des matières nuisibles à la santé. Cette opération servira peut-être d'exemple aux négociants indécents qui font, le plus souvent, leur fortune au détriment de la santé publique.

L'expéditeur de ces vins, M. Escaich, de Villedaigne, commune de Raissac-d'Aude (Aude), a été récemment condamné par la cour d'appel de Dijon à un mois de prison et à 200 fr. d'amende.

La cour avait également prononcé la confiscation du vin saisi.

Une Indiscrétion Diplomatique

On raconte que lors de l'entrevue à Rome du pape Léon XIII et de l'empereur d'Allemagne, les deux souverains étaient, dès les premiers instants, mutuellement assez gênés. Pour masquer son embarras, l'empereur Guillaume se mit à pousser quelques timidités « hum hum ». Le saint-père, saisissant aussitôt l'occasion, lui aurait dit vivement : « Si vous toussiez, prenez des Pastilles Géraudel, l'empereur sourit et la glace fut ainsi rompue... grâce aux Pastilles Géraudel.

L'incident fut répété dans les cercles diplomatiques; mais crainte de sembler faire une réclame au célèbre pharmacien de Sainte-Méneould, il fut convenu que les journaux seraient priés de s'en rion dire, ce qui fut fait. Nous n'avons pas les mêmes raisons que les journaux laïques et il nous est indifférent de faire une réclame gratuite aux Pastilles Géraudel qui, d'ailleurs, peuvent bien s'en passer, étant donné le succès extraordinaire et la vogue inouïe dont elles jouissent depuis plusieurs années.

Les maladies et vices du sang, dont les effets se traduisent surtout à cette époque par des apparitions de rougeurs, boutons, dartres, démangeaisons, etc., sont rapidement guéris sans médicaments coûteux. Pour s'en rendre compte il suffit de lire la brochure envoyée gratis et franco à tous ceux qui le demandent par lettre ou carte postale, à M. Vincent, pharmacien à Grenoble (Isère).

BULLETIN FINANCIER

Paris, 24 décembre. La marche en avant de la Bourse a été de 3 0/0 s'avance à 82 87; le 4 1/2 0/0 fait 104 05. Le Crédit Foncier est fermement tenu à 1 367 50. Les obligations foncières et communales ont un bon courant d'affaires. Leur attitude est celle de toutes les valeurs qui ne s'appuient que sur l'épargne. La Banque d'Escompte se traite à 327 50. L'approche du coupon contribue à l'animation du marché de ce titre. On échange à 601 25 l'action de la Société de

Dépôts et Comptes Courants. Le bilan arrêté au 30 novembre accuse une augmentation importante des comptes courants.

Le Panama a été plus agité aujourd'hui. Parti de 137 50, il s'en est relevé à 150 et termine à 143. Les obligations à lots sont à 250.

L'obligation de Porto-Rico est demandée à 296. Comme elle possède une double garantie, elle est appelée à atteindre le niveau des obligations similaires des grandes lignes espagnoles.

L'action de la Compagnie Transatlantique conserve ses meilleurs cours à 575. L'obligation 3 0/0 est à 341 avec tendance à la hausse.

Les actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer sont bien tenues. Les obligations sont toujours recherchées par leur clientèle spéciale.

Théâtre de Saumur

TOURNÉE PLET

TÉREL, ex-Directeur du théâtre d'Amiens, administrateur.

SAMEDI 29 Décembre 1888

Avec le concours de M. PLET, du Palais-Royal; M^{lle} CARINA, du Palais-Royal; M. LEGRENAY, du Vaudeville; M. Paul CHAUB, du Vaudeville; M^{lle} BLANCHETEAU, du Palais-Royal; M. G. BARBIER, du Gymnase; M. LEGRENAY fils, du Théâtre Cluny.

Une seule représentation du grand succès du théâtre du Palais-Royal

LE PARFUM

Comédie en 3 actes, de MM. Eugène Blum et H. Tsché.

On commencera par

HORACE ET LILINE

Comédie en 1 acte, par M. Br. Blum.

Bureaux : 8 heures. — Radaas : 8 heures 1/2. S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie.

Des connaissances utiles

L'hygiène est, de toutes les sciences, celle que nous devons le plus nous appliquer à connaître. Surveillez d'abord le cerveau, l'estomac et les intestins, tenez vous le ventre libre et faisons usage des **Pilules Gicquel**, remède efficace contre la constipation, la bile et les glaires. Vous éviterez ainsi : manque d'appétit, maux de tête, embarras d'estomac et d'intestins, névralgies, étourdissements, congestions, maladies du cœur, du foie. Dans toutes les pharmacies vous pourrez vous procurer les **Pilules Gicquel**, au prix de 1 fr. 50 la boîte.

Francis VÉLOCKER

Peintre-Photographe de MM. les Officiers de Cavalerie

SAUMUR

A l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à propos des étrennes il pourra faire, au moyen d'un procédé nouveau, à toute personne qui le désirera,

UN PORTRAIT

MESURANT 40 SUR 50 CENT. TOUT ENCADRÉ Au prix de 30 francs

Cartes visite depuis 10 fr. la douzaine, miniatures, peintures à l'huile sur toile de toutes dimensions.

Reproduction de gravures et anciennes photographies.

Portraits au charbon inaltérable.

Fonds aristocratiques. — Pose instantanée.

Ressemblance garantie.

PAR. GOURT, propriétaire-preneur.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE NÉRET.

Par jugement en date du 24 décembre 1888, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré en état de faillite ouverte le sieur Jean NÉRET, marchand forain à Varennes-sous-Montsoreau.

L'ouverture de ladite faillite a été fixée provisoirement au jour du jugement, M. Victor Doret a été nommé juge-commissaire et M. Gustave Doussain, syndic provisoire.

Pour extrait :
Le Greffier, GAUTIER.

Étude de M^e BRAC, notaire.

A LOUER

Pour le Saint-Jean 1889.

DEUX MAISONS

De Commerce

L'une, rue d'Orléans, 41;

L'autre, rue de la Tonnelle, 20.

S'adresser à M. REGNAD GUITTON, ou à M^e BRAC, notaire.

M^{me} MARTIN donne des Leçons d'anglais et de français, rue du Portail-Louis, 54.

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

A l'amiable
En totalité ou par lots, au gré des acquéreurs

LA FERME

DU

VERGER - SOREAU

Située commune de Saint-Lambert-des-Levées,

Contenant 13 hectares 30 ares

Exploités par les époux François TESSIER.

S'adresser à M. GIRARD, expert-géomètre à Saumur, rue Dacier, 28, ou à M^e LE BARON, notaire.

Étude M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance le 1^{er} novembre 1889

LA GRANDE PRAIRIE

DE

L'ILE PONNEAU

S'adresser au garde, M. PAPILLON, qui habite l'île, ou au notaire.

Étude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES

Aux enchères publiques.

Le VENDREDI 28 décembre 1888, à 1 heure du soir, à Saumur, salle des ventes, rue d'Orléans, n^o 55,

Il sera vendu :

Bois de lits, buffets, commodes, tables, armoire à glace, bureaux, canapé-lit Leroux, lits en fer, chaises, pendules, glaces, lampes et suspensions, baires et statuettes en bronze, matelas, couettes, traversins, oreillers, rideaux, calorifères, comptoirs et quantité d'autres objets.
Au comptant, plus 10 0/0.

ACCORDS ET RÉPARATIONS DE PIANOS

Alfred PERRAY

ACCORDEUR - ÉGALISEUR

A Montreuil-Bellay,

Représentant de la maison OURY, de Paris.

Accords, réparations, vente de pianos neufs et d'occasion.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Ou à Louer présentement

VASTE IMMEUBLE

Situé à Angers, au centre de la ville,

Ou s'exploitait un important café, et propre à tout établissement commercial.

Conditions avantageuses.

S'adresser à M^e GARNIER, notaire à Angers.

A Louer présentement

JOLIE PETITE MAISON

Rue du Marché-Noir.

S'adresser à M^e Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, Saumur.

A VENDRE

ROGNURES DE PAPIER

BLANCHES OU DE COULEURS

Pour emballage.

S'adresser au bureau du journal.

Noël et le Jour de l'An

CHAPELERIE ROUSSEAU

Rue Saint-Jean, 50, Saumur.

Grand assortiment de Chapeaux souples et imperméables, provenant de la Maison LAYLE et suites.

FANTAISIES ALEXANDRE, pour Dames, Fillettes et Bébes. Toques, Fourrures en tous genres, le tout de la Dernière Mode et à Prix Réduits.

Chapeaux pour Prêtres, Bonnet gros, ainsi qu'un Grand Choix de Rabats.

Atelier spécial de Fabrication qui permet de livrer sous 24 heures toute Commande ainsi que les Réparations.

PINCE-NEZ

LUCIEN CERF

Ne tombant jamais du Nez

Ce pince-nez est plus fixe que les lunettes. Il tient sur tous les nez, ne glisse jamais.

VENU PARTOUT 7 FR. PRIX : 4 FR.

Seule maison autorisée pour la vente du PINCE-NEZ-LUCIEN CERF, chez M. Em. ROCHEREAU, horloger-bijoutier, 1, rue du Marché-Noir, Saumur.

MAGASINS de la GLANEUSE

SAUMUR

ÉTRENNES 1889

Fourrures, Éventails, Bibelots, Articles de Paris, Jupons, Mouchoirs, etc., etc.

OCCASIONS RÉELLES à tous les COMPTOIRS

Toutes les Marchandises sont affichées et marquées en chiffres connus.

LE COMPTOIR DE FOURRURES, le plus Important de Saumur, se recommande par ses Immenses Assortiments et ses Prix DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

MAGASINS DE LA GLANEUSE

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, Place Bilange, Saumur
PILLET-BERSOULLÉ, SUCC^r

Accordeur-Egaliseur de la Maison PLEYEL. — Fournisseur de l'École de Cavalerie.

M. PILLET a l'honneur de vous informer qu'en sa qualité de représentant de la Maison PLEYEL, il pourra vous offrir un grand choix de pianos neufs et d'occasion, de tous facteurs, à des prix défiant toute concurrence.

Vous trouverez également des harmoniums et des instruments de toutes sortes, ainsi que 500 partitions à choisir pour les abonnés à la lecture musicale.

Grand choix de musique pour vente et location.

Accords, réparations, échanges et locations de pianos.

MAISON DE CONFIANCE

A l'Occasion du Jour de l'An

BICHE

PÂTISSIER

PLACE DE LA BILANGE

Grand Assortiment de Bonbons à 1f.70 le demi-kil.

Beau choix de Boîtes, Coffrets, Sacs, etc., pour Étrennes
A DES PRIX TRÈS MODÉRÉS

IMPRIMERIE PAUL GODET

4, PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR.

CARTES DE VISITES

Cartes vélin, caractères droits.....	1 50
— bristol —	2 »
— — anglaises et bâtarde.....	2 50
Cartes gravées sur pierre, suivant format, 3 fr. et	3 50
— taille-douce.....	4 »

Cartes deuil, 50 centimes et 1 fr. en plus, suivant bordure.
Poste : 30 centimes en plus.

LITHOGRAPHIE

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU
8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).

Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

CIDRES

De Bretagne et de Normandie

M^{me} ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'on lui envoie des pommes à cidre des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie.

Désormais, elle fera fabriquer elle-même le cidre qu'elle livre à la consommation, rue de Rouen, n° 21. Le prix est toujours de 30 fr. On trouvera aussi des cidres de 1^{er} choix pour mettre en bouteilles.

QUINCAILLERIE

ROLLAND Frères

5, rue d'Orléans

SAUMUR

Cuisinières; poêles; Salamandres à feu visible; Bûchettes pour portes; Paille de fer, 1^{er} paquet, 50 cent.

ON DEMANDE un Apprenti boulanger, chez M. DECREZELLES, quai de Limoges, n° 67.

Saumur, Imp. P. GODET.

ETRENNES DE 1889

Épicerie Parisienne

M^{on} IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacler, 38

Rayon spécial de Confection

Dragées, Pralines, Fondants, Bonbons de chocolat à la crème, praliné, etc. Assortiment recommandé à 1 fr. 80 le 1/2 kilog., défiant à qualité égale toute concurrence.

Coffrets et Cartonnages riches, Laques, Porcelaines, Vannerie fine, modèles les plus nouveaux.

Vins fins. Spiritueux. Liqueurs.

Couronnes Funéraires en tous Genres

SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL

ANCIENNE MAISON COPIT

COCHET-CHAILLOUX

Successeur

20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR

Fleurs Artificielles et Plantes d'Appartement
Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie, Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.

ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES
Articles spéciaux pour MM. les Ecclésiastiques.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

G. DOUESNEL

P. ANDRIEUX, Succ^r

CHOCOLATS FÉLIX POTIN

Escompte 5 0/0 par 5 kil. depuis le n° 3.

CAFÉS GRILLÉS

Escompte 3 0/0 sur 2 kil. 500.

CACAO ^{PUR}
VAN HOUTEN ^{Soluble}

remplaçant avantageusement

TOUS LES CHOCOLATS

Se vend partout aux prix de fr. 5, — fr. 2.60. et fr. 1.40

Méitez-vous des boîtes vendues à des prix plus bas, dont ni l'origine authentique ni le poids peuvent être garantis.

Une fois essayé, le CACAO VAN HOUTEN sera pris toujours.

Se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. P. ANDRIEUX, 28 et 30, rue Saint-Jean; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelle; IMBERT et FILS, 33, rue d'Orléans, et 38, rue Dacler.